



## PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal

Date de convocation du Conseil le 3 décembre 2021

### **Séance du mardi 7 décembre 2021 à la Mairie de Vany**

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

1. M. Vincent DIEUDONNÉ
2. Mme Clarisse BUHLER
3. M. Mathieu COTTEL
4. Mme Béatrice LOUIS
5. Mme Catherine MAHUT
6. Mme Christine DESGORCES
7. Mme Marie-Laurence RAWUNG

Conseillère excusée : Madame Marie-Claire DELLINGER donne pouvoir à Madame Marie-Laurence RAWUNG.

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES  
Ouverture de la séance à 20 heures et 10 minutes

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 25 novembre 2021. Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité et signé.

### **DCM N°41/2021 : Attribution de la Chasse Communale de Vany**

**Vu**, le décès de Monsieur Jacques SACKSTEDER, locataire de la chasse communale,

**Vu**, l'appel d'offres en date du 19 octobre 2021 publié dans le Républicain Lorrain et dans la Moselle Agricole,

**Vu**, l'avis de la commission consultative de la chasse communale en date du 23 novembre 2021

**Vu**, l'obtention de 100 points par Monsieur Sébastien BARTHÉLÉMY

Le Conseil Municipal accepte de louer la chasse communale de Vany composée d'un lot unique de 235ha 83a, pour la période du 8 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> février 2024 au profit du locataire **Monsieur Sébastien BARTHÉLÉMY, domicilié à Vany, 5 Place de la Fontaine** pour un montant annuel de 1 500 euros

**Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 1 pouvoir)**

### **DCM N°42/2021 : Virement de crédits, section investissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un virement de crédits a été nécessaire pour régler la facture 397 en date du 20 novembre 2021 transmise par 5He Sarl pour l'achat des deux silhouettes PIETO.

Un certificat administratif composé de la répartition financière ci-dessous, a été signé le 4 décembre 2021 et réceptionné le 7 décembre 2021 par les services de la Préfecture de la Moselle.

INVESTISSEMENT		
COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
231/Opération 118	Immobilisations corporelles/sécurisation école	+562, 80€
020	Dépenses imprévues	-562, 80€

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 1 pouvoir)

**DCM N°43/2021 : Attribution de subventions communales**

Le Maire expose qu'il a reçu des demandes de subventions de la part de plusieurs associations pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après étude des différentes demandes et après en avoir délibéré, décide d'attribuer :

- 100 euros au Secours Populaire
- 800 euros à l'Association Familles Rurales de Vany

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer aux instances internes :

- 250 euros au Conseil Municipal des Jeunes de Vany
- 250 euros à la Commission d'Action Sociale de Vany

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 1 pouvoir)

La séance est levée à 20h40

Signature des membres présents,

Le Maire,

Monsieur Vincent DIEUDONNÉ



Mme BUHLER Clarisse <i>1<sup>ère</sup> Adjointe</i>		Mme MAHUT Catherine <i>Conseillère Municipale</i>	
M. COTTEL Mathieu <i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i>		Mme DESGORCES Christine <i>Conseillère Municipale</i>	
M. DELLINGER Marie-Claire <i>Conseillère Municipale</i>	<i>ABSENCE EXCUSÉE</i>	Mme RAWUNG Marie-Laurence <i>Conseillère Municipale</i>	
Mme LOUIS Béatrice <i>Conseillère Municipale</i>			